

STAGE AED

Vendredi 23 mai 2025
De 13h30 à 17h

Animé par **Thibaut TAILLANDIER**, AED, militant à la section académique du SNES-FSU,
Fabien CLAVEAU, co-secrétaire académique,
Isabelle DYDUCH, AESH, responsable académique

13h30 - 14h : accueil café

14h00 - 17h :

- ✓ actualités
- ✓ missions et droits des AED
(Contrat, cédésation, rémunération, conditions de travail, attractivité...)
- ✓ grille de rémunération AED en CDI
- ✓ prestations sociales
- ✓ point sur les interventions du SNES et de la FSU,
en CCP (Commission Consultative Paritaire),
en GT (Groupe de Travail)
- ✓ tour de table Questions / Réponses

Ce stage est **ouvert à toutes et tous**, syndiqué-es et non-syndiqué-es, un guide AED vous sera remis lors du stage. La demande d'autorisation d'absence, de droit, est à adresser au Recteur par le biais de votre établissement au plus tard un mois avant le stage, soit **avant le 23 avril 2025**. Vous pouvez la télécharger en vous inscrivant au stage. Précisez bien pour le motif d'absence qu'il s'agit d'une **formation syndicale** et qu'une **attestation de présence** vous sera fournie à l'issue du stage.

Les **frais de déplacement** sont pris en charge pour toutes et tous par la section académique du SNES-FSU.



ou sur notre site académique,
rubrique « stages syndicaux »

La situation des AED est très dégradée du fait de l'étendue des **missions** et de la **précarité** qui pèse sur leur activité.

Le SNES avec la FSU porte une tout autre ambition pour lutter contre la précarité des AED et s'oppose à toute nouvelle détérioration de leurs conditions de travail. Pour faire valoir vos droits et vous accompagner dans toutes vos démarches, **contactez-nous et syndiquez-vous !**

